

## LA MAISON DE SERVICES

Bien que sa marche au cours du temps n'ait pas toujours été tranquille, La Poste se trouve être pour la première fois véritablement à la croisée des chemins. Car si l'Histoire l'a placée très longtemps en situation de monopole dans l'exercice de ses missions de service public, elle est rattrapée par le vent de libéralisation qui souffle sur l'Europe et la positionne dans un cadre de libre concurrence dans les domaines traditionnels du courrier, des colis et des services financiers. Cependant, cette ouverture incontournable à la loi du marché ne l'exonère pas de son rôle d'entreprise phare du service public pour lequel elle continue d'assumer la charge, contribuant largement à l'aménagement du territoire dont elle est un maillon essentiel.

Il est donc urgent de s'interroger sur son devenir et sur l'organisation dont elle doit faire l'objet pour assurer la couverture de l'ensemble de ses missions avec efficacité.

C'est à cette organisation que nous nous proposons de réfléchir aujourd'hui.

***Argumentaire : Beaucoup de citoyen(ne)s ne savent pas que La Poste n'est plus une Administration d'Etat depuis 1990. Ils ignorent qu'elle doit assurer son équilibre budgétaire et ne la croit pas astreinte à des critères économiques de rentabilité, critères inadaptés au service public traditionnel mais à prendre en compte pour les entreprises confrontées à la concurrence. La Poste évolue dans les deux domaines.***